



Communiqué de presse

Dans le cadre de son action pour faciliter l'installation des professionnels de santé, le Département de l'Yonne sera présent à Nancy vendredi 27 et samedi 28 au 18ème Congrès National des Internes de Médecine Générale.

Le Conseil départemental de l'Yonne s'est engagé depuis octobre 2016 dans une action très offensive destinée à attirer des professionnels de santé sur son territoire.

Elle consiste en une politique d'accompagnement articulée autour de trois types d'aide :

- **Une aide aux stages** : attribution d'une bourse de 600 € pour les internes en médecine générale et les étudiants en 3^e cycle de chirurgie dentaire et une bourse de 250 € pour les externes.
- **Une bourse d'engagement** destinée aux étudiants en 3^e cycle qui s'engagent à s'installer dans l'Yonne et y rester au minimum 5 ans (de 750 € par mois à 1 500 € par mois selon les années).
- **Une aide à l'installation.** Attribution d'une bourse de 12 000 € à l'installation pour un engagement d'une durée minimale de 5 ans.

Les vendredi 27 et samedi 28 janvier l'Yonne sera présente à Nancy au 18ème Congrès National des Internes de Médecine Générale.

Elle sera représentée par :

Jean-Marchand président de la 5^e commission départementale
Dr Bernard Chardon, Conseiller Santé auprès du Président André Villiers
Agathe Ferrière, représentante de l'Association des Maires de l'Yonne
Patrick Buttner, professionnel de santé et maire de Villiers-saint-Benoît

Le Conseil départemental disposera d'un stand pour présenter sa politique et rencontrer les 900 étudiants internes attendus au Congrès.

A cette occasion, il lancera son nouveau site internet www.yonne-sante.fr qui présente de façon dynamique les aides et les attraits de l'Yonne.

L'Agence départementale touristique de l'Yonne fera gagner aux étudiants un séjour découverte.

L'action du Conseil départemental est déjà particulièrement efficace.

Le 16 décembre, les élus départementaux ont en effet accordés 4 aides à l'installation à des médecins généralistes et 4 bourses d'engagement à des étudiants de 3^e cycle qui viendront s'installer dans le département.

Actuellement sont en cours d'instruction quatre dossiers : deux aides à l'installation et deux bourses d'engagement.

Contact presse
Dr Bernard Chardon
06 62 66 23 33
bernard.chardon@yonne.fr